

La Huppe du Paradou garde un œil sur la Zac

La Bernerie-en-Retz — L'association œuvre depuis 10 ans à la préservation du cadre de vie et de l'environnement de la commune. Face à la construction de l'écoquartier, elle reste sceptique.

Le débat

L'écoquartier de la Rogère est surveillé de près par La Huppe du Paradou. Associée au projet de la zone d'aménagement concerté (Zac) de la Rogère, elle est force de proposition notamment face aux orientations d'aménagement. Par exemple, « nous avons évoqué principalement la modification, au titre de la tranche n° 3, des collectifs en primo-accédants, indique Jean-Pierre Barbedette, président. **Nous ne sommes globalement pas convaincus par l'utilité de ces changements.** »

Au détriment d'espaces verts

Néanmoins, l'association ne s'est pas opposée à la transformation de l'ilot groupé d'accession sociale en lots primo-accédants, « tout en déplorant que cela se fasse au détriment de la conservation des haies bocagères ». Par contre, elle ne comprend pas la nécessité d'agrandir certains lots libres. « Cela se fait au détriment, non plus de haies bocagères, mais de deux beaux espaces

boisés. » Historiquement, elle rappelle qu'en cours de commercialisation de la tranche n° 1, « exactement l'inverse a été fait. Trois lots ont été redécoupés en quatre, donc diminués, pour la même raison : faciliter la commercialisation. » Pour mémoire, le remplacement de cinq maisons intermédiaires groupées en accession sociale par cinq lots réservés aux primo-accédants a eu pour conséquence la diminution d'espaces verts publics au profit du domaine privé. Les haies bocagères, initialement conservées dans l'espace public, ont été transférées dans le domaine privé.

Concernant la desserte de l'écoquartier, l'accès par l'avenue des Nourettes interpelle aussi l'association. « Nous réaffirmons notre opposition à une jonction voitures entre la Zac et cette rue déjà très passante, étroite, encombrée et très fréquentée par les piétons et vélos en accès plage, explique Jean-Pierre Barbedette. **Nous pensons qu'il n'y a pas de justification à ce que des véhicules entrent ou sortent de la Zac par la rue des Nourettes. Seule une**



Jean-Pierre Barbedette et Claude Cartier, membres de l'association La Huppe du Paradou. CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE.

liaison est nécessaire. »

L'idéal serait que l'accès par cette rue ne desserve que les trois lots à bâtir. Sur le fond, « la sécurité dans la rue des Nourettes est en jeu ». Actuellement, « les plans ne sont pas définitifs » tempère la collectivité. Enfin, l'entretien des bassins de rétention

questionne. Des arbustes y poussent et pourraient engendrer, à terme, un comblement. Pour le moment, l'entretien est à la charge de l'aménageur.

Vendredi 9 février, assemblée générale, salle Bellevue, à 18 h.